



## Agent.es de la Ville de Paris : un logement pour toutes et tous, c'est maintenant !

400 attributions de logement pour plus de 10 000 agent.es en attente, ça ne suffit pas !

Le collectif syndical droit au logement des agent.es de la Ville de Paris FSU :  
Un outil pour mener la lutte !

**Assemblée générale**  
**Jeudi 29 janvier 2026**  
**14 H**  
**Au local SUPAP-FSU**  
**50 av. Daumesnil**

Immeuble du fond, 3<sup>e</sup> étage (c'est fléché)



Sans logement, mal logé.es, sans abri, en attente de mutation, ...les agent.es de la Ville ont besoin d'un vrai logement décent !

Les galères pour faire un dossier logement, le DALO, attendre des mois, des années, sans réponse : ça suffit ! Collègues de la Ville de PARIS : faisons-nous entendre : un logement social n'est pas un privilège, mais un droit fondamental !

En 1945, la part des dépenses logement en rapport aux revenus du foyer était de 5%. Aujourd'hui, il avoisine les 50% en île de France ! Pour tous.tes les agent.es de la Ville, comme pour tous.tes les francilien.nes, le logement est de loin le premier poste de dépenses du foyer. La politique de Macron a fait exploser la crise sociale du logement.

La Ville de Paris est la plus grosse des communes de France avec 10 milliards de budget et elle a sous son autorité de grands bailleurs sociaux.

Ne baissions pas les bras, ne restons pas seuls.

L'union fait la force, la lutte paie.

**Mobilisons-nous**

**Faisons pression sur notre employeur et les élu.es de la Ville.**

Contactez et rejoignez le Collectif Droit au Logement des agent.es de la ville de Paris du SUPAP-FSU. [collectifdal.fsu.vdp@etik.com](mailto:collectifdal.fsu.vdp@etik.com)

**Permanences tous les Jeudis en Janvier 2026**  
**10h à 13h et de 14h à 17h30 au local du SUPAP-FSU.**

## La Ville doit mettre ses agent.e.s à l'abri ses agent.es !

La moitié des agent.e.s de la Ville habite hors de Paris. Plus de 10 000 sont en attentes de logements sociaux. Les agent.es, quel que soit leur statut subissent de plein fouet la crise sociale du logement. Le gel des salaires, l'inflation, la montée de la précarité (15 000 vacataires sur 60 000 salarié.es de la Ville de Paris) font que les demandes d'aides financières exceptionnelles, de logement social, d'hébergement d'urgence explosent.

Obtenu par les luttes sociales en 2007, **le droit au logement est reconnu comme droit fondamental** et garanti par l'Etat par la loi DALO/DAHO (Droit Au Logement Opposable et Droit à l'Hébergement Opposable). Or, les sommes consacrées à l'hébergement d'urgence des agent.es en difficulté sont passées de 4 300 000 € en 2009 à 420 000 € en 2025 : **le budget a été divisé par 10 !!!** Résultat : **5 fois moins d'agent.es pris.es en charge.**

**De moins en moins d'attribution de logements sociaux aux agent.es.**

25% du contingent logement social de la Ville de Paris devrait être attribué aux agent.es. Ce n'est pas le cas : **en 2010 la Ville attribuait 815 logements à ses agent.es avec un objectif de 1 000** (25% des logements sociaux proposés chaque année). **Elle en a attribué 400 en 2024 !**

**Le droit au logement est un droit fondamental**, essentiel et vital tout le monde. Et la Ville de Paris doit le garantir pour tous et toutes les agent.es, *quel que soit leur statut*. Et nous ne l'obtiendrons que par la mobilisation.

**Le collectif Droit Au Logement des agent.es de la ville et le SUPAP-FSU revendiquent :**

- La création de structures d'hébergement pour les agent.es (hébergement d'urgence, résidence sociale, etc.)
- Une hausse **massive** de la construction et de la rénovation de logement sociaux (spécialement les « PLAI », catégorie de logement social la plus demandée mais la moins construite : 70% des demandes de logement)
- L'obligation pour chaque Mairie d'arrondissement de réserver un pourcentage de son contingent de logement sociaux pour les agent.es de la Ville.
- La réquisition des logements vides et davantage de préemption.
- La mise aux normes des passoires thermiques, des logements indécentes.
- L'embauche importante de travailleur.es sociaux.les pour accompagner les agent.es en difficulté de logement
- La baisse des loyers par un VRAI encadrement des loyers
- L'arrêt de toute expulsion

[collectifdal.fsu.vdp@etik.com](mailto:collectifdal.fsu.vdp@etik.com)



COLLECTIF  
DROIT AU LOGEMENT  
SUPAP-FSU

***Un toit, c'est un droit ! Le combat continue !***

**Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer.**

**01 44 68 13 75 ou [syndicat-supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat-supap-fsu@paris.fr)**



COLLECTIF  
DROIT AU LOGEMENT  
SUPAP-FSU